

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
du lundi 30 juin 2025**

CONVOCACTION

Date : 24 juin 2025

Affichée le : 24 juin 2025

L'an deux mille vingt cinq, le trente juin à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Madame Sophie DHOURY-LEHNER, Maire Creil.

Nombre de conseillers :

En 39

exercice :

Présents : 23

Votants : 32

Pouvoirs : 9

Absent : 7

Étaient présents : Mme Sophie DHOURY-LEHNER - M. Jean-Claude VILLEMMAIN - Mme Döndü ALKAYA - Mme Loubina FAZAL - M. Karim BOUKHACHBA - M. Adnane AKABLI - Mme Fabienne LAMBRE - M. Abdoulaye DEME - Mme Najat MOUSSATEN - M. Cédric LEMAIRE - Mme Catherine MEUNIER - M. Fabrice MARTIN - M. Ahmet BULUT - Mme Mariline DUHIN - M. Emmanuel PERRIN - M. Ammar KHOULA - M. Babacar N'DIAYE - Mme Aïssata SOW - M. Mohamed AÏT MESSAOUD - Mme Jessica ELONGUERT - M. Mohammed EL OUASTI - M. Hicham BOULHAMANE - M. Noureddine NACHITE.

LISTE DES DELIBERATIONS

AFFICHEE ET PUBLIEE SUR LE SITE
DE LA VILLE LE :

02 JUL. 2025

DELIBERATION PUBLIEE SUR LE
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

03 JUL. 2025

Absents représentés

M. BROCHOT

Mme SAVAS

Mme TALL

Mme SAKHO

Mme PEREZ

Mme SENET

M. EL MOUSSAOUI

Mme JACQUEMART

Mme MEHADJI

Pouvoir à M. PERRIN

Pouvoir à M. LEMAIRE

Pouvoir à M. DEME

Pouvoir à Mme SOW

Pouvoir à Mme ELONGUERT

Pouvoir à M. BOUKHACHBA

Pouvoir à Mme LAMBRE

Pouvoir à M. BOULHAMANE

Pouvoir à M. NACHITE

Absents excusés

Mme DUCHATELLE.

Absents non représentés

Mme HAMADOUC, M. ZAHRAOUI, M. KA, Mme M'BAYE, M. LUCAS, M. FACCHINI.

Secrétaire de séance : Jessica ELONGUERT

35 Acquisition de parcelles de Oise Habitat en nature d'espaces publics sis rue Edouard Branly

■ **Rapport de présentation :**

Jean-Claude VILLEMMAIN, Adjoint

En vue de régulariser la situation d'espaces à usage public restant appartenir à Oise Habitat situés rue Edouard Branly, il est proposé que Oise Habitat cède ces parcelles à l'euro symbolique au profit de la commune afin de les intégrer au domaine public communal.

Il s'agit des parcelles cadastrées section AS n°360 pour 300 m², AS n°393 pour 382 m² et AS n°414 pour 400 m². Ces parcelles sont en nature de voirie, espace vert, chemin piéton et trottoir.

Conformément aux articles L1311-9 et L1311-10 du code général des collectivités territoriales, l'acquisition de ces biens d'une valeur inférieure au seuil réglementaire peut être validée sans avis préalable du Domaine.

Aussi, il vous est proposé d'accepter cette acquisition à l'euro symbolique et d'autoriser madame la Maire, ou son représentant, à signer l'acte notarié correspondant.

■ **Le conseil municipal :**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29, L2131-9 et L311-10,
Vu le plan ci-annexé,
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,
Vu l'avis de la commission « Projet de Ville et transition écologique » en date du 3 juin 2025,
Considérant l'intérêt pour la commune d'intégrer ces parcelles au domaine public communal,
Entendu le rapport de présentation,

■ **Vote**

Votants : 32	Pour : 32	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

■ **Décide à l'unanimité :**

Article 1^{er} : d'accepter l'acquisition à l'euro symbolique par la commune des parcelles de Oise Habitat sises rue Edouard Branly à Creil cadastrées section AS n°360, 393 et 414 identifiées au plan annexé à la présente délibération.

Article 2 : d'autoriser madame la Maire ou son représentant à signer l'acte notarié à intervenir par devant l'Office Notarial de Creil, ainsi que tout document nécessaire pour mener à bien cette opération.

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur les crédits inscrits à cet effet au budget de la Ville.

CREIL, le **03 JUL. 2025**
Pour extrait certifié conforme,

Maire de Creil
Vice-Présidente de l'ACV
Chargée du Projet de territoire



Madame Sophie DHOURY-LEHNER

La secrétaire de séance

Jessica ELONGUERT